

Comité national SEPA

Au cours de la réunion du 10 juin 2011, le Comité national SEPA a examiné l'état d'avancement de la migration SEPA en France au regard des dates butoirs européennes de fin de migration en cours d'adoption par le Conseil et le Parlement européen.

Le Comité a constaté qu'environ 16 % des virements en France sont effectués au format SEPA alors que l'achèvement de la migration devrait intervenir à l'horizon 2013. La migration française est tirée par la montée en puissance des administrations qui sera entièrement terminée en 2012, sphère sociale incluse. En revanche, la migration des entreprises demeure très en retrait et nécessite dès à présent une prise de conscience collective. Le Comité national SEPA appelle les entreprises à intensifier leurs efforts pour respecter les dates butoirs européennes et met en place un plan de communication à leur destination, avec la tenue d'un colloque le 9 novembre 2011.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Présidence de la BCE

Lors du Conseil européen du 24 juin 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont nommé Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, en remplacement de Jean-Claude Trichet, à compter du 1^{er} novembre 2011.

Renforcement des droits des consommateurs européens

Le Parlement européen a adopté le 23 juin 2011 la nouvelle directive européenne sur les droits des consommateurs. Les 10 principales dispositions concernent notamment la suppression des frais et redevances cachés sur Internet, la transparence accrue des prix, un délai de rétraction de 14 jours au lieu de 7 jours actuellement, un formulaire de rétraction valable sur tout le territoire de l'Union, la suppression des suppléments facturés pour l'usage de cartes de crédit et de lignes téléphoniques spéciales. Le texte devra être transposé dans les droits nationaux avant la fin de l'année 2013.

Relations banques-clients

La Fédération bancaire française (FBF) a présenté deux nouvelles mesures visant à améliorer les relations des banques avec leurs clients particuliers dans le cadre des dispositions annoncées à la suite du rapport Pauget-Constans. Dès le 1^{er} juillet 2011, le total des frais bancaires ainsi que le plafond de l'autorisation de découvert figureront sur les relevés de compte. Une version aménagée de la gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque, intégrant de nouveaux services, sera proposée aux clientèles les plus fragiles. Les frais d'incidents seront plafonnés de même que le nombre d'incidents par jour et/ou par mois pour éviter des effets cumulatifs excessifs et un système d'alertes sur le niveau du solde du compte sera mis en place.

Dossier législatif

1 - Guyane et Martinique

L'Assemblée nationale a modifié en première lecture les 28 et 29 juin 2011 :

- le projet de loi organique relatif aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ;
- le projet de loi relatif aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Les textes définitifs seront adoptés par une commission mixte parlementaire.

2 – logement outre-mer

- la loi n° 2011-725 du 23 juin 2011 portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 26 juin 2011.
- l'Assemblée nationale a adopté le 10 juin 2011 un amendement gouvernemental au Projet de loi de finances rectificative pour 2011 établissant un plafonnement spécifique pour les investissements en logement social outre-mer, les exonérant du « coup de rabot » sur les avantages fiscaux.

Publications

1 – Banque de France

Le rapport annuel 2010 et sa lettre introductive sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/rapport-banque-de-france/htm/rapport-annuel-2010-banque-de-france.asp>

2 - Observatoire de l'épargne réglementée

Le rapport 2010 est disponible en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/observatoire/observatoire-epargne-reglementee.htm>

Publications IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2010, M. Nicolas de Seze, directeur général des Instituts a présenté une synthèse des principales évolutions des économies ultramarines ainsi que la conjoncture outre-mer au premier trimestre 2011 lors d'une conférence de presse organisée le 28 juin 2011 au siège des Instituts d'émission à Paris.

Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet www.iedom.fr. Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées en septembre 2011.

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

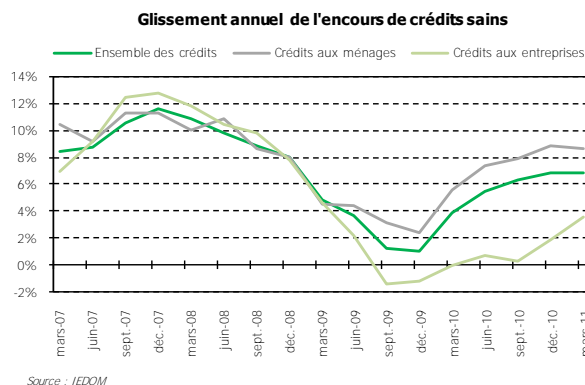
Bonne tenue de l'activité de crédit au premier trimestre 2011

Au premier trimestre 2011, en Guadeloupe, l'activité de crédit maintient une croissance annuelle soutenue (+6,8 %), supérieure à celle relevée dans les autres DFA (+2,8 % en Martinique et +4,3 % en Guyane).

Elle est portée par un regain de confiance chez les ménages, plus disposés à consommer et à investir qu'en 2010. Pour la première fois depuis décembre 2007, les crédits à la consommation augmentent en effet de plus de 6 % sur un an (+6,4 %). Dans le même temps, l'accroissement des transactions immobilières entraîne une hausse de 9,8 % des crédits à l'habitat aux ménages.

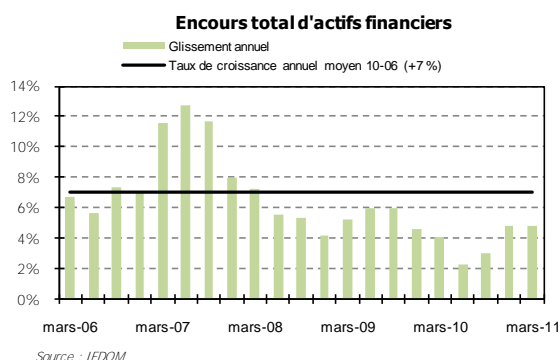
Les entreprises, dont l'activité tend à s'améliorer, sollicitent également davantage les établissements de crédit. L'encours des crédits d'investissement enregistre ainsi sa plus forte croissance (+11,6 %) depuis fin 2008 mais cette embellie ne profite pas aux entreprises individuelles dont les crédits à l'équipement continuent de diminuer (-8,7 %). Le recours aux crédits d'exploitation reste en berne, avec un recul de 16,4 %.

La reprise de l'activité de crédit se poursuit sans détérioration des indicateurs de vulnérabilité financière des agents économiques : le taux de créances douteuses brutes s'élève à 8,1 %, en baisse de 0,3 point sur trois mois et stable sur un an.



Source : IEDOM

Croissance soutenue des actifs financiers grâce à l'épargne longue



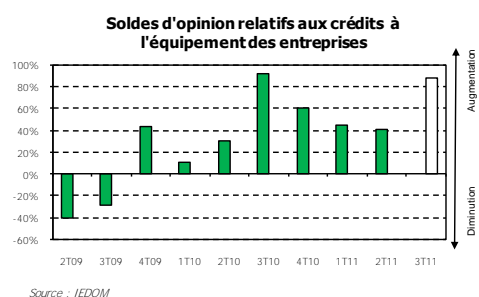
Source : IEDOM

A fin mars 2011, les actifs financiers progressent de 4,8 % sur un an, bénéficiant notamment du dynamisme de l'épargne longue (+10,4 %). Cette dernière catégorie de placement se compose de 63,3 % de produits d'assurance-vie. Les dépôts à vue enregistrent également une forte hausse (+5,1 %), bien qu'un ralentissement soit perceptible par rapport à décembre 2010 (+8,1 %).

A l'inverse, en dépit d'une légère remontée des taux sur le marché monétaire début 2011, les placements liquides ou à court terme diminuent en rythme annuel pour le sixième trimestre consécutif (-0,7 %). Les placements indexés sur les taux de marché reculent de 8,6 % tandis que les comptes d'épargne à régime spécial, dont la rémunération a augmenté au 1^{er} février 2011, progressent de 2,8 %.

Une activité bancaire prévue en hausse aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2011

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, l'activité bancaire devrait poursuivre sa progression au 2^{ème} trimestre 2011. L'ensemble des soldes d'opinion des dirigeants concernant le volume d'activité est positif. La croissance de la collecte des dépôts observée depuis mi-2010 devrait se prolonger à un rythme soutenu et se maintenir au 3^{ème} trimestre. L'activité de crédit serait également bien orientée, en particulier pour les crédits à l'habitat des particuliers et les crédits à l'équipement des entreprises.



Source : IEDOM

Le produit net bancaire devrait connaître une hausse moins vive qu'au 1^{er} trimestre, liée à une évolution plus modeste des commissions. L'augmentation du coût du risque et des charges d'exploitation devrait entraîner une légère dégradation du résultat net ; enfin, les intentions de recrutement s'inscrivent en repli.

Publication du Rapport Annuel 2010 de la Guadeloupe



Le Rapport Annuel 2010 (édition 2011) de l'IEDOM est paru et a été présenté à la presse le 28 juin. Il présente les caractéristiques structurelles de l'île et dresse un panorama de son économie, avant de détailler les secteurs d'activité et l'évolution monétaire et financière en 2010.

Ce rapport est disponible à la vente dans la plupart des librairies de l'île au tarif de 12,50 €. Il est également téléchargeable gratuitement sur le site de l'iedom (www.iedom.fr).

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Vote du compte administratif 2010 du département

Le compte administratif 2010 du département a été adopté le 22 juin par les conseillers généraux réunis en séance plénière. Il dégage un excédent de 53,9 M€. Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 78,9 M€ et celui de la section d'investissement à 29 M€. Les charges de gestion s'élèvent en 2010 à 510 M€, soit 17 M€ de moins qu'en 2009. Les dépenses d'investissement sont de 80 M€, contre 60 M€ en 2009. L'encours de la dette de département est de 110 M€, soit une moyenne de 276 euros par habitant, contre 496 en moyenne nationale. L'excédent du compte administratif 2010 a été versé au Budget supplémentaire 2011 voté le jour même, arrêté à 159,2 M€.

Inauguration d'un centre de service interministériel

Un Centre de Service Partagé Interministériel (CSPI) a été inauguré le 17 juin à Basse-Terre par le préfet de région, Jean FABRE. Ses 42 agents, mis à disposition par la Préfecture et les services déconcentrés de l'État, ont pour mission d'engager la dépense, de mettre en paiement les dépenses correspondant aux engagements et d'établir les titres de recettes pour le compte de l'ensemble des services prescripteurs des ministères.

Prêt de 11,6 M€ de l'AFD à la SEMAG

L'Agence Française de Développement (AFD) a approuvé, lors de son conseil d'administration du 26 mai dernier, l'octroi d'un prêt de 11,6 M€ à la Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe (SEMAG) pour le financement de la construction à Saint-Claude d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'établissement disposera de 15 places d'accueil de jour, 15 lits d'hébergements temporaires et 33 lits d'hébergements permanents. La Guadeloupe sera en 2040 l'une des régions les plus âgées de France.

Publication du rapport annuel Outremer de l'AFD

Dov Zerah, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD), a présenté le 22 juin le bilan de l'Agence en Outre-mer. En 2010, 957 M€ ont été consacré au financement d'actions dans l'Outre-mer, dont 161 M€ en Guadeloupe, sur un total de 6,8 milliards d'euros. L'AFD a renforcé en 2010 son appui aux collectivités locales et au secteur privé, dans la lignée des missions qui lui ont été confiées par l'Etat. Elle a ainsi augmenté ses prêts aux collectivités de 27 %, pour leur permettre de financer et de mettre en œuvre leurs plans de relance, conformément aux objectifs fixés par le Conseil interministériel de l'Outre-mer.

Rencontre des présidents de CCI d'Outre-mer

L'association des CCI des Outre-mer (ACCIOM), présidée par Colette KOURY, a tenu en Guadeloupe sa conférence permanente des présidents. La Ministre en charge de l'Outre-mer, Marie-Luce PENCHARD, a participé aux débats et visites de terrains prévus dans le cadre de ses rencontres, et prononcé le 23 juin un discours dressant le bilan des économies ultramarines.

Nouveau décret sur la rénovation des hôtels de tourisme dans les Dom

Le nouveau décret relatif à l'aide pour la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les départements d'Outre-mer, à Saint-Martin et à Saint-Pierre et Miquelon a été publié au Journal officiel le 24 mai 2011. Il en précise les conditions d'attribution. Le dispositif s'adresse aux hôtels construits depuis plus de 15 ans. Le montant de l'aide ne peut être supérieur à 7 500 € par chambre à rénover dans la limite de 100 chambres par établissement (6 500 € pour les établissements de moins de trois étoiles). La rénovation doit également présenter un intérêt économique et social pour le territoire concerné.

ACTUALITE REGIONALE

6èmes rencontres annuelles du secteur privé à Saint Kitts et Nevis

L'association caribéenne de l'industrie et du commerce (ACIC), en partenariat avec le gouvernement de l'île de Saint Kitts et Nevis, a organisé le 11 juin les 6èmes rencontres annuelles du secteur privé de la Caraïbe. Y sont invités les ministres des finances et du travail de la Caraïbe, ainsi que des représentants du secteur privé et les Chambres de commerce et d'industrie de Guadeloupe et de Martinique. Son thème portait cette année sur « La création de liens permettant d'encourager les opportunités d'affaires dans la région Caraïbe ».

Création d'une nouvelle compagnie maritime low-cost

La compagnie maritime Express des îles lance une compagnie maritime low-cost dénommée Jeans, avec pour actionnaires principaux les salariés de la société mère. Elle desservira Pointe-à-Pitre, Grand-Bourg, Roseau en Dominique, Fort-de-France et Castries à Sainte-Lucie. Jeans effectuera également des rotations via Marie-Galante vers la Dominique, la Martinique et Sainte-Lucie et proposera des charters vers Montserrat, Antigua, Saint-Kitts, Saint-Vincent et Les Grenadines. Elle affrètera un navire neuf d'une capacité de 437 passagers, Le Liberty, dont le coût est estimé à 13 M€. Actuellement en construction en Australie, il sera mis en service par la nouvelle compagnie à partir du 20 octobre.

Rapport du Sénat sur le thème « Tourisme et environnement Outre-mer »

La Commission économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire du Sénat a examiné et voté à l'unanimité le 24 mai le rapport rendu par le sénateur de Saint-Barthélemy, Michel Magras, sur le tourisme aux Antilles. Au travers de 11 recommandations, il y préconise « le passage d'un tourisme subi à un tourisme intégré ».

Élections en 2014 des conseillers territoriaux de Guyane et Martinique

Les conseillers territoriaux des nouvelles collectivités de Guyane et Martinique seront élus en 2014, en même temps que leurs homologues de l'hexagone. Un amendement du gouvernement sera déposé en ce sens lors de l'examen du texte portant institution des deux nouvelles collectivités.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France	Mai 2011	126,0	0,3 %	3,4 %
Chômage (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)	Mai 2011	55 810	1,0 %	7,2 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)	Avril 2011	22	-	38,3 %
	Importations - (en M€)		227	-	36,6 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh	Avril 2011	39	-6,5 %	-9,5 %
	Cumul annuel		149		-4,5 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées	Mai 2011	551	-	10,0 %
		Cumul annuel	2 437		-8,1 %
	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire	Mai 2011	21 045	-0,7 %	-8,1 %
	Nombre de retraits de cartes bancaires	Mai 2011	459	12,5 %	-5,7 %
	Cumul annuel		2 211		-10,8 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés	Cumul à fin Juin	207	-	32,7 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet	Jun 2011	1 704	-24,2 %	8,3 %
	- Montant en milliers €	cumul annuel	8 292	-	0,4 %
	- Nombre	Jun 2011	144	9,9 %	0,0 %
		cumul annuel	734	-	-3,5 %
	LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties)	Mai 2011	139 370	-19,2 %	3,8 %
	Cumul annuel		832 296	-	7,1 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)	Cumul à fin Mai 2011	1 366 326	-	16,9 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		319 627	-	-7,5 %
Immatriculations (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs (VPN+VUN)	Mai 2011	1 142	-7,0 %	-
		Cumul annuel	6 546	-	4,7 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	Jun 2011	20 864	-16,3 %	-0,9 %
	Cumul annuel		115 697	-	-4,3 %
Banane (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes)	Avril 2011	4 902	22,4 %	ns*
	Cumul annuel		15 421	-	128,5 %

*Pas d'expédition depuis la semaine 2010-08 incluse, suite aux retombées des cendres de la Soufrière de Montserrat

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)					
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

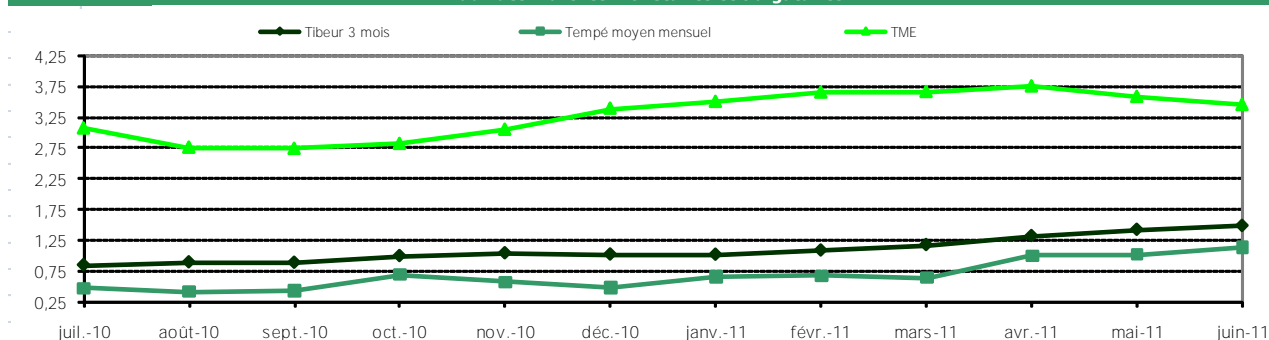
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2011)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,1330%	1,2780%	1,4870%	1,7480%	2,1440%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
3,66%	3,75%	3,58%	3,45%	3,86%	3,95%	3,78%	3,65%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,49%
Prêts à taux fixe	5,97%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	9,34%
Prêts à taux variable	5,33%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,07%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,13%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,29%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,41%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,08%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,37%	Découverts en compte (1)	13,88%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 €	11,22%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,00%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,61%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	10,46%	Découverts en compte (1)	13,88%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

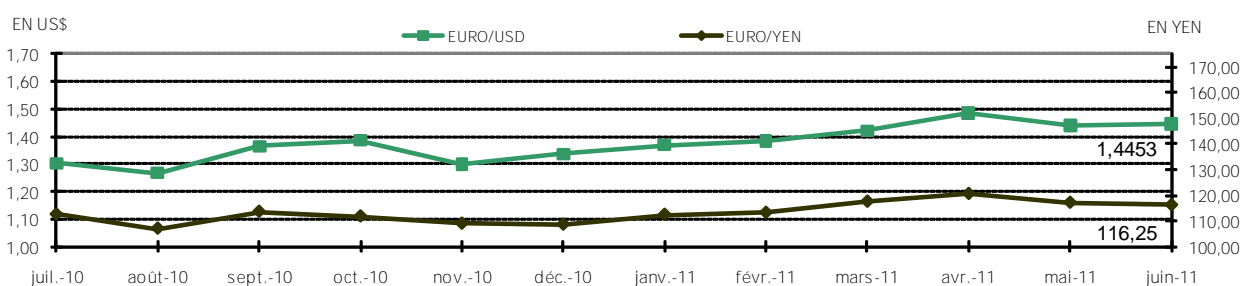
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4453	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8569	EURO/SRD (Surinam)	4,78570
EURO/JPY (Japon)	116,2500	EURO/BWP (Botswana)	9,47840	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,59590
EURO/CAD (Canada)	1,3951	EURO/SCR (Seychelles)	17,7562	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3469
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,90250	EURO/MUR (Maurice)	40,6056	EURO/BBD (La Barbade)	2,90040
EURO/SGD (Singapour)	1,7761	EURO/BRL (Brésil)	2,2601	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,31000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,2475	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,22810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2835,1415	EURO/XCD (Dominique)	3,9155	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Charles APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activités la Providence - ZAC de Dothémare - 97139 - Les Abymes

Achevé d'imprimer le 7 juillet 2011 - Dépôt légal : juillet 2011 - ISSN 1240-3806